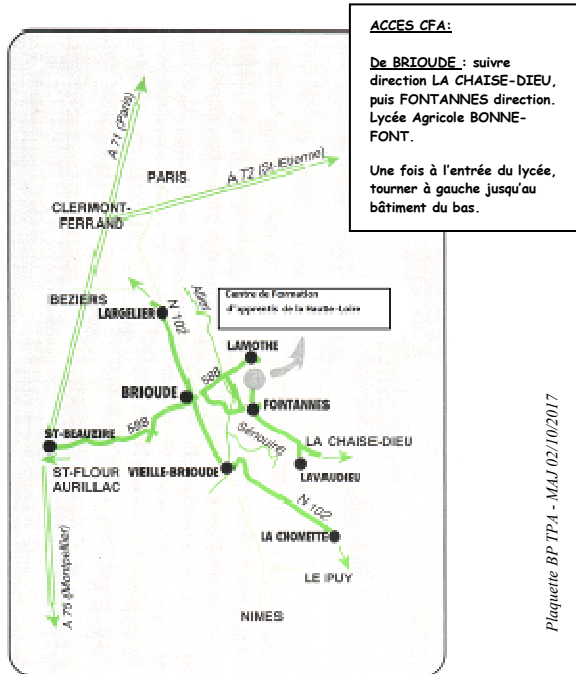


## Le C.F.A. agricole de la Haute-Loire

### Présentation générale

Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) agricole de la Haute-Loire dispose de locaux au sein de l'EPLFPA de Brioude-Bonnefont dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, une salle techno, des installations sportives, un centre équestre, un restaurant scolaire...

Les apprentis peuvent sous certaines conditions être hébergés à l'internat de l'EPL de Brioude-Bonnefont.



Plaquette BP TPA - MAJ 02/10/2017

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

✂ \_\_\_\_\_

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° Tél. : ..... Portable : .....

Adresse e-mail : .....

Je souhaite m'inscrire en **BPA – Travaux de la Production Animale**

Contactez-nous :

CFA Agricole de la Haute-Loire  
43100 FONTANNES

☎ 04.71.74.57.58. - 📠 04.71.74.57.50.

SITE INTERNET : [www.cfa-bonnefont.fr](http://www.cfa-bonnefont.fr) Email : [cfa.haute-loire@educagri.fr](mailto:cfa.haute-loire@educagri.fr)



ENSEIGNER  
A PRODUIRE  
AUTREMENT



# Osez l'apprentissage



# BP Brevet Professionnel Agricole Travaux de la Production Animale

## APPRENTISSAGE & contrat de professionnalisation



# CFA de la Haute-Loire agricole 43



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Agricole «Travaux de la Production Animale» spécialité: agriculture - élevage, est un diplôme du Ministère de l'Agriculture de **Niveau V**.

Il permet d'entrer dans la vie active comme salarié agricole mais également de poursuivre une formation dans le cadre d'un parcours de formation individualisé et adapté (poursuite d'études par l'apprentissage ou en formation adulte rémunérée vers un diplôme de niveau IV).



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Après un CAPA, sous réserve d'avoir 16 ans.
- Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'une année avec une entreprise agréée.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année :

- **30 semaines sur l'exploitation agricole** où le jeune participe à tous les travaux et acquiert une formation pratique.
- **17 semaines en centre de formation.**

*Des périodes de stages seront effectuées sur d'autres entreprises agricoles pour compléter la formation pratique ou étudier une production particulière (pour les apprentis ayant signé le contrat d'apprentissage sur l'exploitation familiale).*



## DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré par Unités de contrôles Capitalisables (forme de contrôle continu).

Le BP TPA est obtenu après validation de toutes les UC suivantes:

- **8 UC** appartenant aux domaines général, professionnel et technologique.
- **2 UCARE** (en entreprise).



## FORMATION

La formation se compose de **35 heures par semaine** :

- soit 595 heures en Centre de Formation
- et 1 050 heures en entreprise.



## 8 Unités Capitalisables nationales

### UCG 1 : 102 heures

Expression,  
mathématiques,  
informatique

### UCG 2 : 85 heures

Droit du travail,  
gestion, économie

### UCG 3 : 68 heures

Ecologie,  
hygiène et sécurité

### UCO 1 : 68 heures

Connaissance du  
végétal et de l'animal

### UCO 2 : 34 heures

Machinisme

### UCS 1 : 51 heures

Alimentation,  
soins et manipula-  
tion des animaux

### UCS 2 : 51 heures

Suivi des cultures

### UCS 3 : 51 heures

Entretien,  
réparation et  
maintenance

## 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale à l'Emploi

### **UCARE 1** (Entreprise)

Traite

### **UCARE 2** (Entreprise)

Suivi de la  
reproduction